UNIGESTION

Société d'Investissement à Capital Variable - SICAV

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2016

UNIGESTION

SICAV GENERALE

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/12/2016

- I - CARACTERISTIQUES

▶ **OPCVM d'OPC :** jusqu'à 10% de l'actif net

▶ **Objectif de gestion et stratégie d'investissement :**

L'OPCVM recherche une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur un horizon de 5 ans.

Il est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de détention par secteur d'activité ou autre. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés éligibles de l'Union Européenne.

La répartition des investissements par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. Il pourra être exposé jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation. L'OPCVM pourra être investi à 10% maximum de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

L'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire et fondée sur la sélection des titres, repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplication de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés considérées comme étant de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle et de répartition par pays. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont réinvestis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

▶ **Indicateur de référence :**

L'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison de la SICAV. Cet indice actions, représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro, est calculé en euro et utilise les cours de clôture. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.stoxx.com et il est publié dans la plupart des journaux financiers.
La SICAV n'étant ni indicielle ni à référence indicielle, l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

▶ **Profil de risque :**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.
Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : l'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : l'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : l'OPCVM peut, à tout moment, être exposé à hauteur de 25% maximum, au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque actions de moyenne et petite capitalisations : l'OPCVM peut être exposé à 10% maximum sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière, inférieure à 5 milliards d'euros, peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Malgré une performance à peu près étale sur l'année (Indice Eurostoxx 50 en hausse de 0.7%), les marchés européens d'actions ont connu une année particulièrement agitée et pleine de rebondissements. Le début d'année s'est caractérisé par une forte baisse, en raison de la chute des matières premières et des craintes d'un fort ralentissement des pays émergents. Les marchés ont ensuite rebondi prenant acte du rebond du pétrole et des matières premières et de chiffres macro-économiques plutôt rassurants. Nouvel épisode fortement baissier à la fin juin, en raison de la décision non anticipée des électeurs anglais de sortir de l'Union européenne. L'été a été marqué par un rebond des bourses. Malgré des statistiques macroéconomiques et des publications de la part des entreprises européennes en amélioration, les marchés ont ensuite marqué une pause, jusqu'au référendum italien du 4 décembre. A partir de cette date et malgré l'échec de Matteo Renzi, les bourses ont accéléré à la hausse, réalisant en décembre leur meilleure performance mensuelle de l'année. Les annonces de la BCE sur l'allongement de la durée du programme de rachats d'actifs, tout en en réduisant l'ampleur ont plutôt rassuré le marché, de même que la hausse des taux directeurs effectuée par la FED le 14 décembre (+0.25 points de base). Décembre aura également été marqué par une forte progression du baril (+8%, à près de 57$ pour le brent), un accord sur la réduction de la production de pétrole ayant été négocié entre les pays de l'OPEP. Au terme d'une année agitée, les bourses européennes affichent les performances suivantes : +0.7% sur l'Eurostoxx 50 (hors coupons), +4.9% sur le CAC 40, et +6.9% sur le DAX.

La politique menée sur UNIGESTION a été la suivante. En ce qui concerne l'allocation géographique, nous avons renforcé les positions sur la France (qui passe de 48% à la fin 2015, à 54% à la fin 2016). A l'inverse, nous avons allégé significativement l'exposition sur l'Espagne (dont le poids passe de 7% de l'actif net du portefeuille à la fin 2015, à 2.5% à la fin 2016) et plus marginalement sur l'Allemagne (qui passe de 24% à 22%). Le poids de l'Italie et des Pays-Bas sont en hausse, s'établissant respectivement à 7.5% et 7.4% de l'actif net au 31.12.2016. En termes de thématiques, les évolutions les plus marquantes ont été les suivantes : nous avons allégé les valeurs de télécommunications et de services aux collectivités pour adopter une position sous-pondérée. Ces valeurs devraient souffrir de la hausse des taux longs, à l'œuvre depuis le deuxième semestre. A l'inverse, nous avons renforcé, les financières pour adopter une position neutre. Sur ces valeurs, très pénalisées par la faiblesse des

taux longs, le pire semble passé (hausse des taux longs, évolution de la réglementation dans un sens moins pénalisant que prévu, publications de meilleure qualité). Au sein des matières premières, le pétrole a été renforcé, mais les matériaux allégés. Les valeurs industrielles ont été allégées, suite à leurs belles performances. Enfin, nous sommes demeurés surpondérés sur les biens de consommation. Néanmoins, nous avons allégé la consommation de base et renforcé la consommation discrétionnaire.

A partir du mois d'octobre, les marchés européens ont enregistré une rotation sectorielle très spectaculaire, en faveur des financières et des cycliques. Les valeurs de croissance, sur lesquelles la Sicav est traditionnellement largement présente, ont fortement sous-performé, ce qui a pénalisé la performance, en particulier sur le dernier trimestre. Nous avons cherché à nous adapter à ce nouveau contexte de marché, en allégeant les valeurs de croissance les mieux valorisées et en renforçant les financières et certains thèmes cycliques.

Sur l'année, la valeur liquidative de la Sicav Unigestion enregistre une performance **de -1.40%**, en retrait par rapport à celle de son indice de référence (l'Eurostoxx 50 dividendes réinvestis) qui progresse de **+3.72%**. Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2016, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenu, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, sile gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
  Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
  Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
  Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos / Réglementation.
Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

- Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Qualité de l'exécution
- Qualité des analyses
- Qualité du conseil
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales
- Confidentialité
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité du back – office
- Traitement des litiges

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage
Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2016 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos / Réglementation.

- Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.
La SICAV UNIGESTION ne prend pas en compte les critères ESG.

- Risque global de la SICAV :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global de la SICAV la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

- Mention sur les rémunérations

Pour l'exercice 2016, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 602 K€, et se décompose pour 1 982 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 620 K€ au titre des rémunérations variables.
Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 733 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 869 K€ versé aux autres membres du personnel.
La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.
Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes

semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.
Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.
Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).
Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

- Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2016, la SICAV est demeurée investie au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

- Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération depuis 2010 des retenues à la source auprès des pays concernés Allemagne et Espagne.
En 2016, la SICAV a encaissé 4.072,00 € au titre de la récupération fiscale sur l'Espagne pour l'année 2012.

- V – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
BE0003562700	GROUPE DELHAIZE	Vente d'actions	30/03/2016	8 000	733 942,25
FR0000120693	PERNOD RICARD	Vente d'actions	07/10/2016	7 000	725 813,06
FR0000133308	ORANGE	Vente d'actions	08/06/2016	43 500	668 170,80
CH0012214059	LAFARGE HOLCIM	Vente d'actions	21/01/2016	16 802	633 634,26
FR0000121220	SODEXO	Achat d'actions	13/05/2016	7 000	631 688,97
DE000BASF111	BASF SE	Achat d'actions	02/06/2016	9 000	631 208,82
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	Achat d'actions	03/06/2016	17 000	623 757,00
BE0974264930	AGEAS NV	Vente d'actions	27/09/2016	19 000	609 116,11
ES0178430E18	TELEFONICA	Vente d'actions	08/04/2016	66 437	607 269,26
DE000BAY0017	BAYER	Vente d'actions	24/05/2016	7 000	598 348,30

- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/12/2016 : - OPCVM = néant

- VII - INFORMATIONS PARTICULIERES

CHANGEMENTS INTERVENUS : Néant

CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE : Néant.

UNIGESTION

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

UNIGESTION

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV UNIGESTION établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

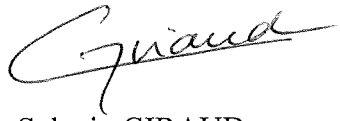

Sylvain GIRAUD

UNIGESTION

COMPTES ANNUELS

30/12/2016

BILAN ACTIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**59 177 677,34**	**65 024 125,38**
Actions et valeurs assimilées	**59 177 677,34**	**63 087 331,38**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	59 177 677,34	63 087 331,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	*0,00*	*0,00*
Autres titres de créances	*0,00*	*0,00*
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**1 936 794,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	1 936 794,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**43 327,08**	**34 770,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**43 327,08**	**34 770,00**
Comptes financiers	**137 560,92**	**281 327,28**
Liquidités	**137 560,92**	**281 327,28**
Total de l'actif	**59 358 565,34**	**65 340 222,66**

BILAN PASSIF AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	**61 440 163,00**	**58 189 750,50**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-3 099 212,21**	**5 202 154,59**
Résultat de l'exercice (a, b)	**848 236,51**	**789 828,70**
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**59 189 187,30**	**64 181 733,79**
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**169 378,04**	**1 158 488,87**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**169 378,04**	**1 158 488,87**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**59 358 565,34**	**65 340 222,66**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	56,44
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 611 601,97	1 499 923,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	**1 611 601,97**	**1 499 979,44**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	553,15	106,86
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	**553,15**	**106,86**
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	**1 611 048,82**	**1 499 872,58**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	695 431,24	754 679,45
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**915 617,58**	**745 193,13**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-67 381,07	44 635,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	**848 236,51**	**789 828,70**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

A- Règles d'évaluation des actifs :

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Compte tenu de la situation actuelle des marchés, les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiquées ci- dessus, peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV) en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

5. OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

7. Instruments financiers à terme :

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion (FCP) ou du Conseil d'Administration (SICAV).

7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

B- Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,196 % TTC.

C - Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2016 EN EUR

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	**64 181 733,79**	**55 638 008,92**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 042 545,73	11 646 653,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 887 845,14	-9 507 522,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 486 707,64	6 897 293,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 787 627,62	-1 257 349,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-738 612,79	-674 526,84
Différences de change	-118 207,95	-153 196,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 094 876,06	847 180,49
Différence d'estimation exercice N	8 253 347,18	7 158 471,12
Différence d'estimation exercice N-1	-7 158 471,12	-6 311 290,63
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	915 617,58	745 193,13
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**59 189 187,30**	**64 181 733,79**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 560,92	0,23
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	137 560,92	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/12/2016
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	43 327,08
Total des créances	**43 327,08**
Dettes	
Frais de gestion	169 378,04
Total des dettes	**169 378,04**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	10 020,212	4 042 545,73
Actions rachetées durant l'exercice	-19 431,292	-7 887 845,14
Solde net des souscriptions/rachats	-9 411,080	-3 845 299,41

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	695 431,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	848 236,51	789 828,70
Total	**848 236,51**	**789 828,70**

	30/12/2016	31/12/2015
UNIGESTION		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	848 236,51	789 828,70
Total	**848 236,51**	**789 828,70**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 099 212,21	5 202 154,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-3 099 212,21**	**5 202 154,59**

	30/12/2016	31/12/2015
UNIGESTION		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 099 212,21	5 202 154,59
Total	**-3 099 212,21**	**5 202 154,59**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	46 449 973,70	56 562 878,79	55 638 008,92	64 181 733,79	59 189 187,30
Nombre de titres	138 789,000	140 721,000	140 706,722	145 540,209	136 129,129
Valeur liquidative unitaire en EUR	334,68	401,95	395,41	440,98	434,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	30,01	32,14	35,74	-22,76
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	5,51	4,75	5,68	5,42	6,23

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE	EUR	9 000	1 413 000,00	2,39
BASF SE	EUR	6 500	574 015,00	0,97
CONTINENTAL AG O.N.	EUR	10 000	1 837 000,00	3,10
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	104 000	1 700 920,00	2,87
FRESENIUS	EUR	41 500	3 081 790,00	5,21
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	16 500	1 868 625,00	3,16
LANXESS AG	EUR	10 000	623 500,00	1,05
LINDE AG	EUR	4 400	686 840,00	1,16
SAP SE	EUR	7 000	579 670,00	0,98
SYMRISE AG	EUR	10 000	578 300,00	0,98
TOTAL ALLEMAGNE			**12 943 660,00**	**21,87**
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	10 000	1 005 500,00	1,70
SOLVAY	EUR	6 000	668 100,00	1,13
TOTAL BELGIQUE			**1 673 600,00**	**2,83**
ESPAGNE				
DIA	EUR	66 000	307 890,00	0,52
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	18 000	583 740,00	0,99
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	55 000	609 400,00	1,03
TOTAL ESPAGNE			**1 501 030,00**	**2,54**
FRANCE				
ACCOR	EUR	28 000	992 040,00	1,68
AIR LIQUIDE	EUR	25 875	2 733 693,75	4,62
ATOS	EUR	6 000	601 500,00	1,02
AXA	EUR	61 000	1 463 085,00	2,47
BNP PARIBAS	EUR	71 897	4 353 363,35	7,36
CAP GEMINI	EUR	36 000	2 885 400,00	4,87
CHRISTIAN DIOR	EUR	13 000	2 590 250,00	4,38
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	42 000	1 858 710,00	3,14
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	4 811	516 460,85	0,87
IMERYS EX IMETAL	EUR	6 000	432 420,00	0,73
INGENICO	EUR	8 000	606 960,00	1,03
JC DECAUX SA	EUR	22 000	614 460,00	1,04
LEGRAND SA	EUR	17 000	917 150,00	1,55
L'OREAL	EUR	8 000	1 387 200,00	2,34
NEXITY	EUR	8 000	355 680,00	0,60

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANOFI	EUR	20 500	1 576 450,00	2,66
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	14 000	925 540,00	1,56
SOCIETE GENERALE SA	EUR	17 000	794 665,00	1,34
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	3 000	327 600,00	0,55
TECHNIP	EUR	11 000	745 910,00	1,26
TOTAL	EUR	71 028	3 460 484,16	5,85
TOTAL SA RTS 04-01-17	EUR	71 028	0,00	0,00
UNIBAIL RODAMCO SE	EUR	2 000	453 500,00	0,77
VALEO	EUR	11 000	600 710,00	1,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	50 000	808 750,00	1,37
ZODIAC AEROSPACE	EUR	12 000	261 780,00	0,44
TOTAL FRANCE			**32 263 762,11**	**54,51**
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	28 000	922 740,00	1,56
KERRY GROUP	EUR	15 000	1 018 500,00	1,72
TOTAL IRLANDE			**1 941 240,00**	**3,28**
ITALIE				
ENI SPA	EUR	60 000	928 200,00	1,57
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	733 409	1 779 250,23	3,01
LUXOTTICA GROUP	EUR	21 000	1 073 100,00	1,81
PRYSMIAN SPA	EUR	28 000	683 200,00	1,15
TOTAL ITALIE			**4 463 750,23**	**7,54**
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	5 500	345 620,00	0,58
ING GROEP NV	EUR	206 000	2 754 220,00	4,66
UNILEVER	EUR	33 000	1 290 795,00	2,18
TOTAL PAYS-BAS			**4 390 635,00**	**7,42**
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			**59 177 677,34**	**99,99**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**59 177 677,34**	**99,99**
Créances			**43 327,08**	**0,07**
Dettes			**-169 378,04**	**-0,29**
Comptes financiers			**137 560,92**	**0,23**
Actif net			**59 189 187,30**	**100,00**

UNIGESTION	**EUR**	**136 129,129**	**434,80**	

UNIGESTION

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 décembre 2016

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 40 88 28 28
www.deloitte.fr

UNIGESTION

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 20 février 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Sylvain GIRAUD

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris Ile-de-France
Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte